Fédération Française du Sport Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATATION SPORT ADAPTE

DU 07 AU 10 JUIN 2018

BELLERIVE-SUR-ALLIER (03)

Stade Aquatique de Vichy Communauté

Ministère des Sports

Fédération Française du Sport Adapté Allier / Puy-de-Dôme

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Allier le Département

Vichy Communauté

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – Vichy

Fédération Française du Sport Adapté Auvergne Rhône-Alpes

malakoff médéric

Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue au stade aquatique	p 4
Venir à Bellerive-Sur-Allier	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 9
Précisions Techniques	p 11
Fiche Association	p 16
Demande de dérogation	p 17
Autorisation médicale	p 18
Fiche Récapitulative	p 19
Plan d'accès	p 20
Liste des Hébergements	p 21

Mot d'accueil

Le Comité Bi-départemental organise avec le soutien du Comité d'Allier de Natation le Championnat de France Natation Sport Adapté du 7 au 10 Juin 2018.

350 sportifs en situation de handicap mental et/ou troubles psychiques découvriront les installations sportives du Stade Aquatique de Vichy Communauté, destinées à accueillir des manifestations d'envergure nationale.

Cet événement mobilise l'ensemble de l'équipe technique bi-départementale du Sport Adapté mais également de la Ligue Sport Adapté Auvergne Rhône-Alpes qui démontreront leurs savoir-faire et leurs expertises dans l'organisation d'une manifestation nationale. Nous sommes très heureux d'accueillir les associations venant de toute la France. Nous saluons tous les bénévoles, qui par leur présence, nous montrent leur implication et l'intérêt qu'ils portent à notre action en faveur du public du Sport Adapté.

Nous tenons à mettre en exergue, au niveau national et régional, l'aide sans précédent de l'ensemble des partenaires institutionnels (le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative ; la DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes et le CROS Auvergne) ainsi que l'appui des partenaires locaux (Conseil Régional d'Auvergne-Rhône Alpes, Conseil Départemental de l'Allier, Vichy Val d'Allier, Municipalité de Vichy, CREPS de Vichy). Nous remercions également nos habituels sponsors qui nous aident au bon déroulement de la manifestation.
Excellent séjour en Auvergne à tous et que les infrastructures vichyssoises répondent à vos attentes.

Jacques Roussel
Président du Comité bi-départemental 03/63 Sport Adapté

Bienvenue au Stade Aquatique

Situé sur la commune de **Bellerive-sur-Allier**, le **Stade Aquatique d'Agglomération** a ouvert ses portes en mars 2008 et perpétue la tradition sportive du territoire. Afin de positionner cet équipement au plus haut niveau de la natation, la **Communauté d'Agglomération Vichy Communauté** en a confié la réalisation à l'architecte de renommée internationale **Jacques Rougerie**.

La programmation exhaustive et ambitieuse alliée au génie créatif de M. Rougerie, contribue aujourd'hui à faire du stade aquatique de VVA un succès populaire et sportif à la hauteur de l'investissement assumé par l'agglomération.

Depuis son ouverture en mars 2008, c'est plus d'un million d'usagers qui ont profité de l'excellence du stade aquatique. Les baigneurs occasionnels ou les « aficionados » du jogging aquatique ont, désormais, la fierté d'avoir partagé leurs bassins avec les plus grandes stars de la natation sportive. En effet, le Stade aquatique a eu le privilège d'accueillir le sportif le plus médaillé de l'histoire des jeux olympiques toutes disciplines confondues : **Michael Phelps** qui est venu préparer ses derniers Jeux en compagnie de l'équipe américaine de natation.

Venir à Bellerive-sur-Allier

Stade Aquatique Vichy Communauté
2 chemin des Chabannes basses
03700 Bellerive sur Allier

En voiture

- Paris, autoroute A71
- Lyon, autoroute A72
- Montpellier, autoroute A75
- Bordeaux, autoroute A89

En train / TGV

- Plusieurs liaisons quotidiennes directes avec Paris - Gare de Bercy et avec Lyon liaisons avec Nîmes, Béziers, Marseille, Bordeaux et Nantes.

En avion

- 35 mn de l'aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat, à 2h de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et à 1h30 d'Andrézieux-Bouthéon (Saint-Etienne).

Comité d'Organisation Local

Présidente du COL
Madame Catherine LORI
Vice -Présidente du comité bi-départemental 03/63 du Sport Adapté

FONCTION	CONTACT
Vice-Président	Frédéric COQUARD - *Bénévole CDSA 03/63*
Président d'honneur	François SENNEPIN *Adjoint au maire de la Mairie de Bellerive-sur-Allier*
Trésorière	Marie-France BASSOT – *Trésorière CDSA 03/63*
Secrétaire général	Benjamin PASCAL – *CTF CDSA 03/63*
Commission Coordination / Logistique	Benjamin PASCAL – *CTF CDSA 03/63* Frédéric COQUARD - *Bénévole CDSA 03/63*
Commission Sportive	Benjamin PASCAL – *CTF CDSA 03/63*
Commission Médicale	Docteur CROISY
Commission Restauration	Benjamin PASCAL – *CTF CDSA 03/63*
Commission Développement Durable	Benjamin PASCAL – *CTF CDSA 03/63*

Cadre Technique National Natation	Aurélie CHARASSE – **aurélie.charasse@ffsa.asso.fr**
Délégué Technique Fédéral du championnat	Aurélie CHARASSE – **aurélie.charasse@ffsa.asso.fr**
Commission Sportive Nationale Natation	Antoine HOORNAERT **championnats.natation2018@gmail.com**

COL France Natation 2018
Comité Bi-départemental 03/63 Sport Adapté
Benjamin PASCAL

119 B Boulevard Lafayette
63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 06 61 93 16 94 / Mail : cdsa.allier@gmail.com

Programme prévisionnel

Jeudi 7 Juin 2018

9h – 12h	**Formation officiels**
10h00 – 12h30	**Accueil des délégations et formation et briefing des officiels**
10h30 – 12h	**Echauffement pour les délégations déjà inscrites** *(Acceptation uniquement des forfaits)*
11h30 – 13h30	**Repas** *(Cora Cafétéria)*
12h00 – 12h30	**Réunion technique**
14h30 – 18h00	**Ouverture de la piscine pour compétition** *(S'inscrire auprès du COL. à cdsa.allier@gmail.com)*
Dès 18h30	**Repas** *(Cora Cafétéria)*
20h00 – 20h45	**Réunion technique** *(Présence d'un représentant de la délégation obligatoire, distribution des programmes à partir du vendredi)*

Vendredi 8 juin 2018

06h45 – 08h50	**Formation et briefing des officiels** *(ouvert aux entraineurs)*
07h30 – 08h15	**Echauffement**
08h15	**Ouverture de la Chambre d'appel**
08h30	**Compétition**
11h30 – 13h30	**Repas** *(Cora Cafétéria)*
13h30 – 14h15	**Echauffement**
14h30	**Compétition**
18h30	**Repas** *(Cora Cafétéria)*

Samedi 9 juin 2018

06h45 – 08h50	**Formation et briefing des officiels** *(ouvert aux entraineurs)*
07h30 – 08h15	**Echauffement**
08h15	**Ouverture de la Chambre d'appel**
08h30	**Compétition**
11h30 – 13h30	**Repas** *(Cora Cafétéria)*
13h30 – 14h15	**Echauffement**
14h30	**Compétition**
20h00	**Soirée de gala** *(Salle Socio-culturelle de Gannat)*

Dimanche 10 juin 2018

08h00 – 08h45	**Formation et briefing des officiels** *(ouvert aux entraineurs)*
07h30 – 08h15	**Echauffement**
08h15	**Ouverture de la Chambre d'appel**
08h30	**Compétition**
11h30	**Coupe de France des régions**
11h30	**Mise à disposition des plateaux repas**

Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 4 Mai 2018.

Les Jeunes se qualifiant lors du Championnat de France Natation SAJ devront impérativement retournés leur inscription avant le **vendredi 21 Mai 2018.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 7 Juin 2017 de 10h à 12h30
Stade Aquatique Vichy Communauté
2 chemin des Chabannes basses
03700 Bellerive sur Allier

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions. Les entraineurs devront déclarer les forfaits durant le temps d'accueil. Aucune modification des engagements ne sera possible. Ils s'engagent également à respecter la classe dans laquelle les nageurs se sont qualifiés.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de la Natation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas auront lieu à :

Cora Cafétéria
Allée des Ailes - 03200 Vichy

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

A partir de 20h00
Centre Socioculturel de Gannat
1 Rue des Frères Degand - 03800 Gannat

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

A partir 11h30
Stade Aquatique Vichy Communauté
2 chemin des Chabannes Basses - 03700 Bellerive sur Allier

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**
Le médecin de la compétition sera Docteur CROISY.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Natation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.ffsa.asso.fr dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs» et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Natation FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Natation relève du règlement Natation FFSA.
Peuvent participer au Championnat de France Natation FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.
Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.
Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée.
Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultat du test de division ;**
- ✓ **Date et lieu du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
  Les résultats officiels de la competition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

  Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 17 du dossier) au cas où la zone ou d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Natation FFSA en charge de la partie informatique – [**Antoine HOORNAERT - championnats.natation2018@gmail.com**] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 4 Mai 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local et la Commission Sportive Nationale n'accepteront aucune inscription, **excepté pour les sélectionnés au France SAJ à Castres qui auront jusqu'au 21 Mai 2018 pour s'inscrire.**

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Mercredi 30 Mai 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Engagement

Les sportifs engagés pour le Championnat ont validé leur test pour leur classification en AB, BC ou CD, et ont réalisé les critères d'engagements lors d'une compétition officielle qualificative (Championnat de zone).

Les ligues devront envoyer par mail à la Commission Sportive Nationale les résultats des tests d'évaluation et les résultats des compétitions qualificatives signés.

Télécharger la fiche engagement en cliquant sur le lien ci-dessous :
https://www.dropbox.com/s/2vky6t6xft2cctq/Engagement%20vichy.xls?dl=0

Les Ligues recevront, par mail, aux alentours du 01 juin 2018 l'enregistrement de leurs engagements pour vérifier les engagements et l'orthographe des noms des nageurs avant le 06 juin 2018.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Antoine HOORNAERT – et le Cadre Technique National de la discipline – Aurélie CHARASSE - est programmée le :

Jeudi 07 Juin 2018 à 12h00
Stade Aquatique Vichy Communauté
2 chemin des Chabannes Basses - 03700 Bellerive sur Allier

Un entraineur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraineurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée. Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veillez à adresser vos questions préalablement à **championnats.natation2018@gmail.com.**

Catégories d'âges

ANNEE	21 ans et plus	Plus de 40 ans
2017 - 2018	Nés entre le 1er Janvier 1978 et le 31 Décembre 1996	Nés en 1977 et avant

Pas de surclassement possible sauf pour les jeunes ayant réalisé un podium au championnat de France Sport Adapté Jeunes en moins de 18 ans et moins de 21 ans.

Programme des courses

Le programme des courses sera remis le jeudi 16 juin 2018 lors de la réunion technique. Le programme ci-dessous est un programme prévisionnel. ***Les épreuves féminines précèdent les épreuves masculines. Les finales «21 ans et plus » précèdent les finales « Plus de 40 ans ».***

Légende :

- Course finale directe : **Finale Directe ;**
- Les courses avec série qui seront suivies d'une finale : **Série**
- Les finales avec qualification en série : **Finale**

Jeudi Après-midi	Vendredi matin	Vendredi Après-midi
400 M Nage Libre (CD)	100 M Style Brasse (AB)	200 M Nage Libre (CD)
200 M Combiné (BC)	100 M Style Brasse (BC)	200 M Nage Libre (BC)
200 M Dos (CD)	100 M Brasse (CD)	50 M Style Brasse (AB)
200 M Dos (BC)	50 M Nage Libre (AB)	50 M Brasse (CD)
200 M 4N (CD)	50 M Nage Libre (BC)	50 M Style Brasse (BC)
200 M Nage Libre (AB)	50 M Nage Libre (CD)	400 M 4 Nages (CD)
100 M Papillon (BC)	100 M style Crawl Dos (BC)	50 M Nage Libre (AB) finale
800 M Nage Libre (CD)	100 M Papillon (CD)	50 M Nage Libre (BC) finale
1500 M Nage Libre (CD)	50 M Style Dos (AB)	50 M Nage Libre (CD) finale
	50 M Dos (BC)	100 M Style Brasse (AB) finale
	50 M Dos (CD)	100 M Style Brasse (BC) finale
		100 M Brasse (CD) finale

Samedi matin	Samedi Après-midi	Dimanche matin
100 M Nage Libre (CD) 100 M Nage Libre (AB) 100 M Nage Libre (BC) 50 M Papillon (CD) 50 M Style Papillon (AB) 50 M Papillon (BC) 100 M Dos (CD) 100 M Style Dos (AB) 100 M Dos (BC) 200 M Papillon (CD) 200 M Papillon (BC) 200 M Brasse (CD)	100 M style Crawl Dos (BC) finale 100 M Papillon (CD) finale 50 M Style Dos (AB) finale 50 M Dos (BC) finale 50 M Dos (CD) finale 200 M Nage Libre (BC) finale 200 M Nage Libre (CD) finale 50 M Style Brasse (AB) finale 50 M Brasse (CD) finale 50 M Style Brasse (BC) finale 50 M Papillon (CD) finale	100 M Nage Libre (CD) finale 100 M Nage Libre (AB) finale 100 M Nage Libre (BC) finale 100 M Dos (CD) finale 100 M Style Dos (AB) finale 100 M Dos (BC) finale Coupe de France des régions

Dans le cas où les engagements ne permettent pas d'organiser une finale complète par catégorie, l'épreuve pourra être nagée en finale directe avec classement direct.

FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets
Facture remise le jour de l'accueil sauf sur demande préalable.

A renvoyer au COL avant le Vendredi 4 Mai 2018
Comité Bi-départemental du Sport Adapté 03/63
119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 06 61 93 16 94 Mail : cdsa.allier@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	**40 €**		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	**100 €**		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec uniquement repas de gala	**65 €**		
Formule 1 – Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	**20 €**		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	**80 €**		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec uniquement repas de gala	**45 €**		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition		**TOTAL**	

*Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL NATATION 2018 – CDSA 03/63***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ……..euros

N° de chèque : ……de la banque :……

Préciser la taille et nombre de T-shirt pour les sportifs :	**XS :**	**M :**	**XL :**
	S :	**L :**	**XXL :**

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme…… **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme …….. participe au championnat de France Natation Sport Adapté, pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
  (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif……

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

<u>Nom, qualité et coordonnées du certificateur :</u>

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) Mr/Mme……

agissant en mon nom, autorise :

le médecin du championnat de France Natation Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Je soussigné(e) Mr/Mme……

Représentant légal de Mr/Mme……, agissant en son nom, autorise :

le médecin du Championnat de France Natation Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Natation 2018 - CDSA 03 63
119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : cdsa.allier@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 4 Mai 2018

- ❑ La fiche d'inscription « Association »
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ Les engagements en ligne via la plateform
- ❑ La date et résultat du test de division
- ❑ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- ❑ Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ La licence compétitive en cours de validité
- ❑ **Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

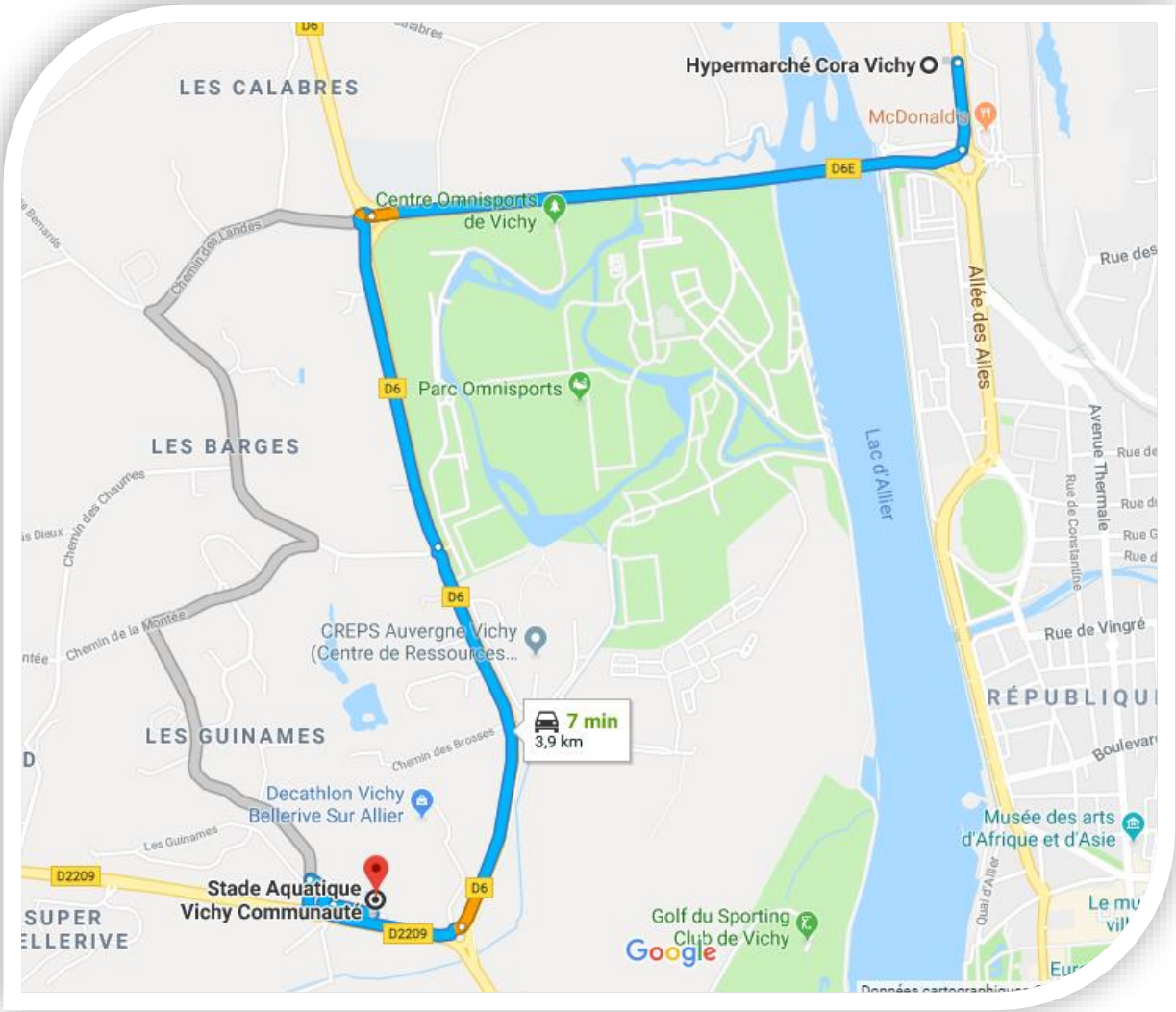
Hypermarché Cora Vichy
McDonald's
D6E
LES CALABRES
Centre Omnisports de Vichy
Parc Omnisports
D6
LES BARGES
Lac d'Allier
Allée des Alliés
Avenue Thermale
Rue de Constantine
Rue de Vingré
CREPS Auvergne Vichy (Centre de Ressources...
7 min
3,9 km
LES GUINAMES
Chemin des Broases
Decathlon Vichy Bellerive Sur Allier
Musée des arts d'Afrique et d'Asie
D2209
Stade Aquatique Vichy Communauté
Golf du Sporting Club de Vichy
Google

Hébergement

Hôtels 4 étoiles

ALETTI PALACE HÔTEL 3, place Joseph Aletti - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 20 20 Fax 33 (0)4 70 98 13 82 www.hotel-aletti.fr/	**MERCURE VICHY THERMALIA** 1, avenue Thermale - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 52 52 Fax 33 (0)4 70 31 08 67 www.destinationvichy.com/

Hôtels 3 étoiles

HÔTEL MIDLAND 4, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 48 48 Fax 33 (0)4 70 31 31 89 www.hotel-midland.com	**HÔTEL LES NATIONS** 13, Boulevard de Russie - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 21 63 Fax 33 (0)4 70 98 61 13 www.lesnations.com
LE PAVILLON D'ENGHIEN 32-34 rue Callou - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 33 30 Fax 33 (0)4 70 31 67 82 www.pavillondenghien.com	**HÔTEL DE GRIGNAN** 7, place de Sévigné - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 08 11 Fax 33 (0)4 70 32 47 07 www.hoteldegrignan.fr
CENTRAL KYRIAD HÔTEL 6, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 45 00 Fax 33 (0)4 70 97 67 37	**HÔTEL CALLOU (IBIS)** 1, avenue Victoria - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 53 53 Fax 33 (0)4 70 31 55 05 www.destinationvichy.com/
HÔTEL D'EUROPE (anciennement "le cygne") 4 Rue Dacher - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 86 80 00 40 Fax : 33 (0)4 70 98 21 03 www.hotelvichy.fr	

ARIANE HÔTEL 46, rue Beauparlant - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 42 06 Fax 33 (0)4 70 97 74 11 www.ariane.hotel.vichy.com	**HÔTEL CASTEL LOUIS** 11, avenue Aristide Briand - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 72 30 Fax 33 (0)4 70 98 46 84 site.voila.fr/castellouis
HÔTEL A LA RÉGENCE 34, avenue des Célestins - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 34 48 Fax 33 (0)4 70 96 15 28 http://pagesperso-orange.fr /hotel.a.la.regence/	**HÔTEL DU RHONE** 8, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 63 45 Fax 33 (0)4 70 98 77 40 www.hoteldurhone.fr
HÔTEL AU TIFFANY 59, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 92 92 Fax 33 (0)4 70 31 33 40	**HÔTEL TRIANON** 9, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 95 96 Fax 33 (0)4 70 97 63 48 www.hoteltrianon03.com
HÔTEL UNIVERSEL 2, place de la gare - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 34 Fax : (0)4 70 96 08 36 www.vichy-hotel-universel.com/	**AUXTHERMALINES** 3, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 86 70 Fax 33 (0)4 70 30 86 80

Hôtels 2 étoiles

HÔTEL DE NAPLES 22, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 91 33 Fax 33 (0)4 70 97 91 28 www.hoteldenaples.com/	**INTERHÔTEL DE LA PLAGE** 11-13, avenue Pierre Coulon 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 18 48 Fax 33 (0)4 70 97 72 63 www.vichyevasion.com
ARVERNA CITOTEL 12, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 31 19 Fax 33 (0)4 70 97 86 43 www.hotels-vichy.com	
HÔTEL CAMPANILE 74, avenue de Vichy 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 32 33 Fax 33 (0)4 70 59 81 90	**HÔTEL MODERNE** 8, rue Max Durand Fardel - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 20 21 Fax 33 (0)4 70 31 20 40 www.hotelmoderne-vichy.fr/
HÔTEL CALIFORNIA 27, rue Jean Jaurès - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 85 05 Fax 33 (0)4 70 97 41 01 www.hotel-california-vichy.fr	**NICE FLORE LOGIS DE FRANCE** 129, boulevard des Etats-Unis - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 20 94 Fax 33 (0)4 70 98 49 34 www.hotelniceflorevichy.com
HÔTEL CHAMBORD 82-84, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 16 30 Fax 33 (0)4 70 31 54 92 www.hotel-chambord-vichy.com/	**HÔTEL DE BIARRITZ** 3, rue Grangier - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 81 20 Fax 33 (0)4 70 97 97 72 http://biarritz.hotel.free.fr/indexie.htm

Hôtels 1 étoile

CONCORDE RESIDENCE 4, rue Président Wilson - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 32 63 Tél. 33 (0)6 14 43 71 96	**HÔTEL de COGNAC** 22, rue Maréchal Galliéni - 03200 VICHY Tél . 33 (0)4 70 32 15 58 Fax : 33 (0)4 70 32 15 58 www.Hoteldecognac-vichy.com
HÔTEL RIVIERA 5, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 32 Fax 33 (0)4 70 96 14 09 www.hotelrivieravichy.com/	**HÔTEL IENA** 56, Boulevard Kennedy - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 01 20
HÔTEL PREMIÈRE CLASSE Impasse du Golf - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 99 75 Fax 33 (0)4 70 59 92 07 www.premiereclasse.fr	

Non classés

HÔTEL NIVELON 28-30 rue Germot - 03200 Vichy Tél. 33 (0)4 70 98 48 68 Fax : 33 (0)4 70 32 35 83	**ÉTAP HÔTEL** 145, avenue de VICHY - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)8 92 68 32 20 Fax 33 (0)4 70 32 84 61 www.accorhotels.com
HÔTEL ATHÉNÉE 72, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 42 86 Fax 33 (0)4 70 98 73 15	

Chambres d'Hôtes en ville labellisées

La Demeure d'Hortense
Mme Catherine Gauthier
62 avenue du Président Doumer
Tél. 33 (0)4 70 96 73 66 - Port. 06 85 92 18 01
catherine@demeure-hortense.fr
www.demeure-hortense.fr
Chambres d'hôtes classées "City-Break Luxury " par Gîtes de France.

Chambres d'Hôtes

Maison Decoret
Martine et Jacques Decoret
15 rue du Parc - 03200 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 97 65 06 - Fax : 33 (0)4 70 97 80 11
www.jacquesdecoret.com

Fleurs de Soleil
www.lesprintanieres.com
Mme Marie-Claude Martin**
Les Printanières - 23, rue Harpet - 03200 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 98 03 26 - Fax : 33 (0)4 70 98 20 04

Meublés

Environ 300 meublés vous sont proposés de différente capacité et classés de 1 à 4 étoiles. Vous pouvez retrouver les coordonnées complètes, la capacité et les éléments de confort de chaque meublé dans la brochure "Vichy pratique" diffusée par l'Office de Tourisme

Fédération Française du Sport Adapté

Partenaires institutionnels

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Allier le Département

VICHYCOMMUNAUTÉ

Bellerive

Partenaire principal FFSA

malakoff médéric

Partenaires locaux

Fédération Française du Sport Adapté
Auvergne Rhône-Alpes

Fédération Française du Sport Adapté
Allier Puy-de-Dôme

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL ALLIER

Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives
CREPS Vichy - Auvergne